

BRUXELLES ROYAL YACHT CLUB asbl



BULLETIN DE PRÉSENTATION

Membre :	N°
Adhérent	
Junior	
Équipier	
Sympathisant	

Ballotage :	Dates :
Date d'affichage	
Droit d'entrée	
Droit de port unique	
Admission provisoire	
Admission définitive	
Démission	
Réputé démissionnaire	
Réadmission	
Réadmission art.7	

Je soussigné(e) :

<p>NOM</p> <p>Prénom(s)</p> <p>Adresse : N° Bte</p> <p>Code postal Localité</p> <p>Téléphone GSM</p> <p>Date de naissance Lieu</p> <p>N° de carte d'identité/ N° de passeport (obligatoire).</p> <p>Nationalité Profession</p> <p>Adresse email</p> <p>Plaque d'immatriculation</p> <p>Pour les étudiants, indiquer l'établissement (fournir un certificat de fréquentation)</p> <p>Je suis / ne suis pas membre d'un autre Yacht Club. Si oui, lequel depuis quelle date</p> <p>RGPD : J'accepte par la présente, la politique de confidentialité du BRYC (www.bruxelles-royal-yacht-club.be/rgpd/ document en annexe) et par la même occasion, que mes données (nom, prénom, sexe, numéro national) soient transmises à la FFYB (https://www.ffyb.be/privacy-policy/), exclusivement à des fins d'administration et d'assurance.</p> <p>Signature du candidat, du compétiteur (si plus de 16ans) ou le parent / tuteur en charge</p>	<p>Photo d'identité</p>
--	-------------------------

Sollicite mon admission comme membre du BRUXELLES ROYAL YACHT CLUB et déclare avoir pris connaissance des STATUTS et du REGLEMENT D'ADMINISTRATION. Je m'engage à respecter leurs règles (voir annotations au verso) et à avoir le parrainage d'un membre effectif dans l'année de mon admission provisoire, comme prévu dans les statuts.

Parrainage	<p>Nom + Prénom du parrain :</p> <p>Signature du parrain :</p>
<p>Réception de la lettre de parrainage : <input type="checkbox"/> Date :</p>	

<p>NOM DU BATEAU : Type : <input type="checkbox"/> VOILIER <input type="checkbox"/> FIFTY <input type="checkbox"/> MOTEUR</p>	
<p>Longueur :M..... Largeur :M..... Poids :T..... Tirant d'eau :M..... Tirant d'air :M.....</p>	
<p>Moteur(s) marque : Nombres : Puissance : Carburant : <input type="checkbox"/> Essence <input type="checkbox"/> Diesel</p>	
<p>N° immatriculation : Port d'attache :</p>	

BRUXELLES ROYAL YACHT CLUB asbl

Assurance Compagnie :N° police :

NB : Si vous désirez un amarrage au BRYC, joindre un formulaire de demande d'amarrage.

Êtes-vous intéressé(e) par les activités suivantes :

VOILE MONOTYPE VOILE-RÉGATES MOTONAUTISME VOILE-CROISIÈRE ECOLE DE NAVIGATION

REMARQUES IMPORTANTES

Votre admission doit être validée par la commission de ballottage, et pour que votre candidature puisse y être présentée, il est indispensable :

- a) que vous ayez versé le droit d'entrée à notre compte BNP PARIBAS FORTIS n°BE49 2100 1732 6171 ou en espèces au secrétariat du B.R.Y.C. Le droit d'entrée étant fixé annuellement, veuillez-vous en référer au document d'information générale qui vous a été remis.
- b) que vous ayez rempli le « Bulletin de présentation » conformément aux directives des instructions générales.
- c) de joindre une copie recto-verso de votre carte d'identité.

Toute correspondance doit être adressée **UNIQUEMENT** au secrétariat du **BRYC** Chaussée de Vilvorde 1, à 1020 Bruxelles
Téléphone : 02/216 48 28.

CONDITIONS DE PARRAINAGE

Le parrain doit obligatoirement être MEMBRE EFFECTIF du **BRYC**.

Il doit confirmer par une lettre de parrainage manuscrite, dûment signée, qu'il se porte garant de la moralité et de la bonne tenue du candidat.

Il prend l'engagement de répondre auprès du CONSEIL D'ADMINISTRATION de tout manquement éventuel de son candidat aux règles usuelles du **BRYC**.

Dans le cas où vous avez déjà un parrain lors de votre demande d'inscription comme membre provisoire, faites- lui signer le bulletin de présentation et joignez sa lettre de parrainage.

AMARRAGE

Si vous désirez obtenir un amarrage au **BRYC**, complétez un formulaire de demande d'amarrage et joignez-le au présent Bulletin de présentation.

La demande d'amarrage devra être accompagnée d'une déclaration manuscrite reprenant: Je soussigné..... déclare par la présente que le bateau dont je suis :

Propriétaire Gestionnaire

est assuré en permanence en **FRAIS DE RETIREMENT** lors de son séjour dans les eaux du BRYC, sans limite dans le temps, et l'assuré s'engage à ne pas modifier sa police sans en avertir le BRYC.

La Compagnie d'Assurance devra prévenir le **BRYC** en cas de suppression de la police ou d'avenant de l'abandon de recours.

TARIFICATION MEMBERSHIP (2016-20176)

Droit d'entrée membre adhérent sans bateau	0 €
Droit de port unique	270 €
Cotisation annuelle membre adhérent	270 €

Droit d'entrée membre sympathisant	120 €
Cotisation annuelle membre sympathisant	200 €
Cotisation annuelle membre junior	90 €

BRUXELLES ROYAL YACHT CLUB asbl

Cotisation annuelle membre équipier	50 €
-------------------------------------	------